



Parc national
de Port-Cros



HISTOIRE
Souvenirs
d'un scaphandrier

COUP D'LOUPE
L'oursin comestible



3 NUMÉROS / AN

L'attitude mer

Le journal du parc national de Port-Cros n° 21 - mai 2016

LITTORAL VAROIS



© F. Revest

Plages, lagunes et salins

Par **Nathalie Tordjman**



©P. Robin

LISERON DE SICILE

Tendance fleur bleue

Être annuelle pour une plante constitue un facteur de vulnérabilité, car elle doit se reconstruire chaque année à partir d'une graine et boucler son cycle reproductif en une saison. C'est le cas du liseron de Sicile, *Convolvulus siculus*, plante discrète protégée régionalement par la loi. Il se plaît sur les sols siliceux et chauds, parfois en bordure de petits oueds et de cascades. Dans le Var, il est connu au Lavandou, au Canadel, à Hyères sur le littoral de l'Estérel et au cap Sicié ■

PRINTEMPS



©H. Bergere/PNPC

COULEUVRE DE MONTPELLIER

Oh, la belle bête!

Sa rencontre fortuite au détour d'un chemin surprend, car la couleuvre de Montpellier est le plus grand serpent de France métropolitaine, les mâles pouvant atteindre 2 mètres de long! Une étude récente montre que ces serpents sont plus facilement observables sur les îles d'Hyères que sur le continent. Bien qu'armée de deux crocs venimeux au fond de la gorge, cette couleuvre farouche a tendance à fuir en cas de dérangement, mais elle sait aussi se dresser quand elle se sent acculée. ■

GIRELLE PAON

Haute en couleur

Petit labre d'une quinzaine de centimètres de long, la girelle paon se fait remarquer par sa tête zébrée de bleu électrique. C'est un de nos poissons les plus colorés. Cet amateur d'eau chaude ne fréquente que les petits fonds. Originaire du sud du bassin méditerranéen, il était encore assez rare de l'observer dans nos eaux il y a vingt-cinq ans, mais à la faveur du réchauffement climatique en cours, il devient de plus en plus fréquent. Active le jour, la girelle passe ses nuits enfouie dans le sable. ■



©N. Probst / Imagebroker / Biosphoto

FAUCON PÈLERIN

Faucons au balcon

Au printemps, les jeunes faucons pèlerins émergent des aires de reproduction où ils sont nés 5 à 6 semaines plus tôt. C'est le moment de les observer, sans les déranger, sur les promontoires rocheux des îles ou sur les falaises du continent. La reproduction de cette espèce, qui passe pour être l'oiseau le plus rapide du monde, était très compromise il y a quarante ans. Des actions de préservation, tant au niveau national que local, ont permis de stabiliser cette population. ■



©Biosphoto / Imagebroker / B. Zoller

ANTHYLLIDE DE GÉRARD

Période rose

En balade sur le littoral, dans la plaine des Maures, sur le massif de l'Estérel ou encore sur le cap Lardier, on peut remarquer au printemps, en bordure de pistes sableuses, l'Anthyllide de Gérard, *Dorycnopsis gerardii*, fleurir en masse, couvrant le sol de fleurs roses rappelant celles du trèfle. Cette jolie fabacée, ou légumineuse, tient son nom du botaniste varois Louis Gérard, qui l'a découverte près de Saint-Tropez au milieu du XVIII^e siècle. ■

ELLE A ÉCRIT :

**Nous regardons la mer que le soleil plus bas
Fait pâle, elle brille, d'un bleu remué (éclairé) de rose.
Le sable rougit un peu.**

Ariane Dreyfus, *Iris, c'est votre bleu*, Le Castor Astral, 2008



©B. Huyen-Tan/CBNMed

Le nouveau Parc, insulaire et littoral

À l'été 2016, le nouveau parc national de Port-Cros s'ancrera sur le littoral avec le concours des communes volontaires. Celles-ci seront fédérées autour d'un projet de territoire retranscrit dans un document-charte, fruit d'un long et profond travail collectif de réflexion et de prospective.

Cette charte est un outil structurant qui propose une stratégie réaliste de développement durable, pour lequel le rôle du Parc est d'accompagner techniquement les collectivités dans leurs propres projets ainsi que dans le montage et le financement des actions pensées pour renforcer l'efficacité des politiques publiques.

Notre projet commun pour les quinze prochaines années est formalisé dans ce document, sur lequel les communes de La Garde, Le Pradet, Carqueiranne, Hyères, La Londe-les-Maures, Bormes-les-Mimosas, Le Lavandou, Rayol-Canadel-sur-Mer, Cavalaire-sur-Mer, La Croix-Valmer et Ramatuelle sont consultées par le préfet de région depuis février 2016. En juillet, un arrêté préfectoral constatera l'adhésion à la charte des communes qui l'auront décidé.

Le périmètre du parc national de Port-Cros sera enfin délimité avec désormais, autour de ses cœurs insulaires et marins, son aire maritime adjacente et son aire d'adhésion insulaire et littorale, sur lesquelles le premier programme d'action triennal, élaboré pour et avec les communes, pourra être lancé.

Dès lors en phase opérationnelle, il s'agira de concrétiser et faire vivre ensemble nos ambitions, pour que le « nouveau » parc national de Port-Cros – l'un des sept parcs nationaux de France métropolitaine –, reste un territoire d'exception tourné vers l'avenir et la Méditerranée, et devienne une destination privilégiée du sud de l'Europe! ■



ISABELLE MONFORT,
présidente du conseil d'administration

D.R.

POISSON-LUNE

L'original de la famille

Le poisson-lune est le plus grand poisson osseux actuel : il peut peser plus d'une tonne ! Mais de poisson, il n'a pas vraiment la silhouette. Quasi circulaire, sans queue, il ne semble constitué que d'une énorme tête. Capable de plonger en eau profonde, on peut aussi l'observer en surface, où il passe environ 40 % de son temps. Quand il nage verticalement, sa nageoire dorsale émerge comme l'aileron d'un requin. Mais il se couche aussi souvent à fleur d'eau, pour mieux se chauffer au soleil. ■



© G. Lacz / Biosphoto

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Qui s'y frotte, s'y pique

À la fin de l'hiver, les chenilles quittent leurs nids bien visibles dans les pins et vont se réfugier en processions dans le sol avant de se métamorphoser en papillon nocturne au cours de l'été. Il faut alors redoubler de vigilance avec les chiens et les enfants qui, en contact avec les poils urticants des chenilles, risquent des réactions allergiques violentes. Aucune solution radicale, même chimique, n'existe contre ces chenilles, mais des systèmes permettent de limiter leur expansion en les piégeant à différents stades. ■



© L. Masinski / PNPC



© E. Boitier

Vulnérables tortues marines

Les tortues marines sont de grandes voyageuses, mais certaines résident en Méditerranée et peuvent se rencontrer près de nos côtes. La plus courante, la tortue caouanne, *Caretta caretta*, se plaît dans nos eaux tempérées où elle est, comme toutes les tortues marines, protégée par la loi. Grâce à son bec corné, cette tortue carnivore s'attaque aux échinodermes et aux éponges. Elle consomme aussi des crevettes, des poissons et une grosse quantité de méduses. Mais il lui arrive d'avoir l'estomac bloqué par un sac plastique qui, entre deux eaux, ressemble à un animal gélatineux.

Bien d'autres menaces pèsent sur cette espèce et sur la tortue verte *Chelonia mydas*, présente aussi à l'approche de nos côtes, mais plus rarement observée. Elles peuvent être mutilées par les hélices des bateaux de plaisance, intoxiquées par des pollutions, victimes de maladies. Elles voient aussi leur site de ponte disparaître. En effet, les tortues marines viennent ensevelir leurs œufs dans le sable des plages non entretenues et non fréquentées, ce qui est très rare en France. Pourtant, une ponte de tortue caouanne a été observée dans le Var, il y a encore une dizaine d'années. Malheureusement, les tortues peuvent être aussi victimes de prises accidentelles par des engins fixes ou traînants de la pêche professionnelle. Empêtrée dans un filet, étranglée par un cordage, étouffée par un hameçon, la tortue prisonnière ne peut respirer en surface. Elle se débat, se noie ou se blesse, et s'échoue sur la côte si elle parvient à se libérer. Des études montrent que les techniques et les engins de pêche peuvent être modifiés pour que les tortues soient moins prises au piège. Reste à les populariser afin qu'elles soient plus largement mises en œuvre. ■

VEILLE TORTUE

Un réseau d'observation des tortues marines de Méditerranée française (RTMMF) a été mis en place pour collecter des informations sur les tortues fréquentant nos eaux, à des fins scientifiques et de conservation. 14 agents du parc national ont suivi une formation et sont membres de ce réseau. Ils collectent les observations transmises par les pêcheurs et les plaisanciers et interviennent lors d'échouages, en lien avec le centre de soins, le CESTMed, au Grau-du-Roi. Vous pouvez vous aussi faire part de vos observations au RTMMF (rtmmf.coord@gmail.com), ou signalements au CESTMed (06 24 47 51 55 ou www.cestmed.org).

MARTINET PÂLE

Chasseur au long cours



© G. Reszeter/Biosphoto

Sosie méridional du martinet noir, dont il n'est pas toujours facile de le distinguer, le martinet pâle est un oiseau migra-

teur qui séjourne chez nous entre avril et octobre. Il niche sur des bâtiments en milieu urbain, mais aussi sur les côtes rocheuses des îles du Levant, de Port-Cros et sans doute de Porquerolles, où plusieurs dizaines de couples retrouvent chaque année leur site de nidification. Féroce insectivore, il gobe en vol toutes sortes de mouches et de moustiques, du moins là où les insecticides ne les déciment pas... ■

GRILLON MARITIME

Conquérant des caillasses



© Kleutkens Roy

Certaines espèces continuent de mener leur vie tranquille, sans se faire remarquer, à nos côtés. Ainsi, le grillon maritime, qui ne fréquente que l'étroite bande de rochers soumise aux embruns entre la mer et les premiers végétaux, a été redécouvert en octobre dernier sur Porquerolles lors d'une prospection par le Muséum d'histoire naturelle de Toulon et du Var. Cette espèce n'avait plus été vue sur Porquerolles depuis les années 1960! Il faut dire que l'insecte nocturne est discret, et seulement connu dans un petit nombre de localités. ■



© P. Roblin

PALMIER NAIN
Palmier local



© A. Aboutayva/PNTC

Petit arbre au port buissonnant pouvant atteindre deux mètres de hauteur, le palmier nain, *Chamaerops humilis*, serait notre seul palmier indigène. Il est présent aussi bien sur sol calcaire que siliceux, sur le pourtour du bassin méditerranéen occidental. Certains auteurs estiment qu'en France, des stations anciennes – comme sur le littoral des Maures – sont naturelles et peuplées de palmiers nains autochtones, alors que d'autres sites pourraient avoir été conquis par des palmiers « échappés » de jardins. En effet, cette espèce, aujourd'hui protégée par la loi au niveau national, a été massivement prélevée dans la nature au XIX^e siècle pour être cultivée dans les jardins. Par ailleurs, son expansion actuelle laisse penser que ce palmier pourrait s'accommoder du changement climatique en cours. ■

PIQUANT, MAIS PAS MÉCHANT

Le crypsis piquant, *Crypsis aculeata*, est une petite graminée, ou poacée, dont la survie tient à l'alternance d'inondation et de sécheresse de fossés, ornières et mares temporaires. Ces petites zones humides inondées en hiver s'assèchent en été, avec parfois des remontées de sel. Cette espèce annuelle, rare et protégée par la loi, fleurit en été. De répartition large au niveau mondial, ce crypsis a disparu de nombreux sites à cause de la destruction généralisée des zones humides. ■

CRÉPIDE FAUX DENT-DE-LION

Humble dent-de-lion

La Crépide faux dent-de-lion, *Crepis leontodontoides*, n'a rien de spectaculaire. Elle ressemble à un pissenlit, mais s'en distingue par ses boutons floraux pendants et ses feuilles très dentées aux allures d'arêtes de poisson. Alors, pourquoi parler d'une plante aussi discrète? C'est que vous la verrez fleurir tardivement en juin, sur les talus frais en orée de forêt de chêne vert exposée au nord. Hélas, ces talus sont souvent situés en bord de piste, donc soumis au piétinement et aux travaux de voirie, ce qui ne convient guère à cette espèce qui mériterait d'être protégée.

Autre raison de s'intéresser à cette plante : elle fait partie d'un cortège de plantes endémiques tyrrhéno-provençales, présentes uniquement en Italie et en France. Dans le Var, elle n'est connue que sur les îles d'Hyères



© J. Vincent/Carrefour

et dans quelques rares localités de la presqu'île de Giens. Enfin, la vraie raison est qu'il n'est pas nécessaire qu'une espèce soit spectaculaire pour avoir sa place dans la biodiversité. Comme dans un vote démocratique où toutes les voix comptent, chaque espèce, modeste ou célèbre, a son importance. ■

Nulle part ailleurs

Les plantes qui nous environnent sont le résultat de l'histoire géologique mouvementée de notre région. Ainsi, certaines plantes, dites endémiques, se retrouvent à présent sur des territoires circonscrits, comme les îles d'Hyères qui, de par leur isolement, ont conservé des plantes désormais rares ou absentes sur le continent. Il s'agit souvent de plantes endémiques de l'ensemble Corse-Sardaigne-Baléares-Iles d'Hyères, parfois d'endémiques tyrrhéno-provençales. Il est de notre responsabilité collective de maintenir cet héritage. ■



© B. Huynh-Tam/CBNMed

ARISTOLOCHE ÉLEVÉE

À surveiller de près

L'aristoloche élevée *Aristolochia altissima* est une plante grimpante reconnaissable à ses fleurs en cornet pourpres avec l'intérieur jaune. Échappée des jardins et des déchetteries, elle est bien présente dans une partie de l'aire d'adhésion du parc national, sur les falaises et dans les sous-bois chauds. Inscrite dans la catégorie « alerte » de la stratégie régionale relative aux espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE), c'est le bon moment pour maîtriser son expansion, avant qu'elle ne compte trop de points de présence. ■



© C. Gérardin/PNPC

VIEUX SALINS

À l'assaut des plages

Des Vieux Salins d'Hyères au port de Miramar, sur la commune de La Londe-les-Maures, le sentier du littoral invite à une balade le long des plages entre mer, lagunes et étangs. L'itinéraire donne aussi à voir la mutation de ce paysage subissant les assauts de la mer et les actions menées par le Conservatoire du littoral, propriétaire, et la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée (TPM), en charge de la gestion du site, pour accompagner ces évolutions inéluctables.

Tout commence à Port Pothuau, qui tient son nom de l'amiral Louis Pierre Alexis Pothuau (1815-1882), ministre de la Marine, qui fit aménager cet ancien embarcadère du sel en port militaire. Au fil du cheminement, on découvre par endroits un cordon dunaire très rétréci. Depuis une dizaine d'années, l'érosion a fait reculer de plus de trente mètres le trait de côte. «*Pour conserver notamment un cheminement en bord de mer, nous avons installé plusieurs clôtures de ganielles [barrières en bois], à mesure de chaque phase de*

recul, pour maintenir le sable de la dune», explique Frédérique Gimond-Lantéri, responsable du site des Salins d'Hyères à TPM. On veillera d'ailleurs à ne pas franchir ou endommager ces clôtures indispensables. Les perturbations les plus visibles touchent les pins –pins d'Alep et pins pignons–, mis à mal par les sécheresses à répétition, l'élévation du niveau de la mer, les infiltrations d'eau salée venant au contact des racines, et enfin par les embruns pollués. Contrairement aux idées reçues, les enrochements tels que ceux installés face à l'étang de l'Anglais, s'ils protègent très localement les terrains, ne font qu'accentuer le recul de la côte à proximité en modifiant les courants. Face à la remontée de la mer qui pourrait faire son entrée un jour dans les étangs, ce paysage va être amené à évoluer. Le recul du littoral, de la plage et la disparition partielle de la pinède en sont les premiers signes. En arrivant à Miramar, un blockhaus rappelle d'autres combats : ceux de la Libération face à l'occupant nazi. Mais cela, c'est une autre histoire... ■

Philippe Vouillon

Les pins sont menacés par la montée des eaux salées (ci-contre).

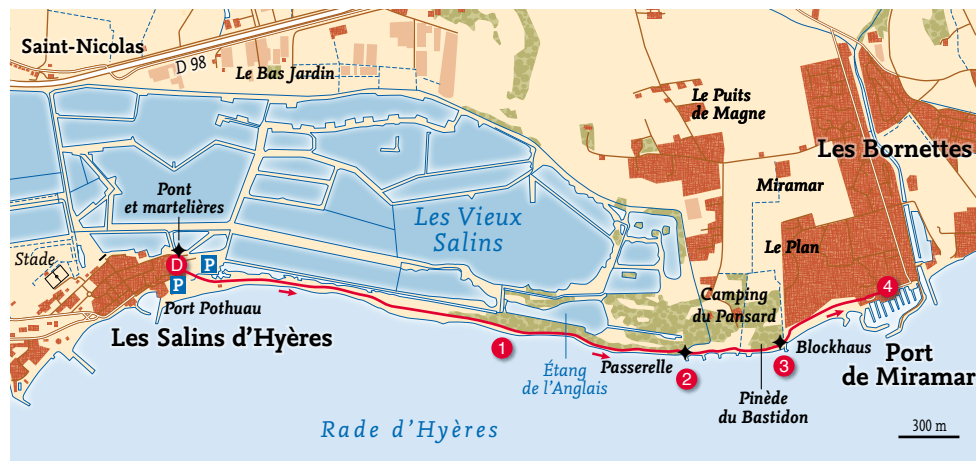
La salicornie occupe les sols très salés. Son nom vient de la forme de l'extrémité de ses tiges, dites en « corne de sel », dans lesquelles elle concentre le sel.



Parmi les méthodes utilisées pour stabiliser le milieu dunaire, les ganivelles, en lattes de bois et liaisons métalliques.



© M. Gasquy/PNPC



© L. Schlosser



© M. Gasquy/PNPC

balade

Les étapes du parcours

Départ de Port Pothuau (parking du Pentagone). On accède directement à la plage et au sentier du littoral. Notez, avant le parking, le petit pont qui enjambe le canal d'alimentation des salins et les martelières (écluses) qui permettaient de réguler le niveau d'eau. Le sentier longe les salins, puis une pinède bordée par l'étang des Anglais ❶. Une passerelle ❷ franchit le canal de ceinture des salins. Passé le camping du Pansard, on croise un blockhaus ❸, environ au niveau de pinède du Bastidon. Arrivée à la plage et au port de Miramar ❹.

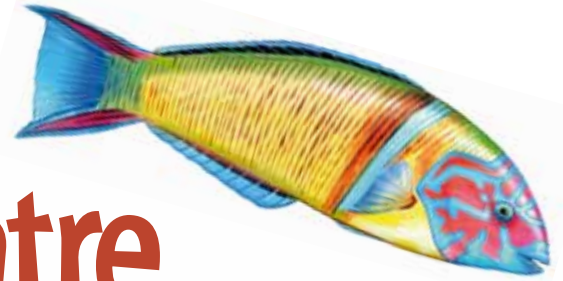
Distance: 8 km A/R, 2h. Pas de balisage, sauf sur la portion qui longe la plage naturiste



© C. Gérardin/PNPC

Bunkers du «Südwall»

Les blockhaus visibles dans ce secteur font partie des fortifications allemandes construites au début de l'année 1944 pour empêcher un débarquement en rade d'Hyères. C'est l'une des réalisations de l'organisation Todt, groupe de génie civil et militaire qui mit en œuvre le Mur de l'Atlantique et le «Südwall» pour la façade méditerranéenne. Le système défensif comportait, en premier rideau, les bunkers du fort de Mauvanne tout proche, dotés d'une artillerie de marine. En deuxième rideau, chacun de ces blockhaus abritait une dizaine d'hommes, des mitrailleuses et des canons anti-char. Ces sites furent l'objet d'intenses combats après le débarquement du 14 août 1944 et le fort de Mauvanne demeure un haut lieu de mémoire de la Libération de la France. ■



L'oursin, rencontre... piquante!

L'oursin est considéré comme une calamité par les baigneurs, car ils redoutent de se planter un de ses piquants acérés dans le pied. Pour les connaisseurs, l'oursin est une merveille, recherché pour de traditionnelles dégustations en hiver. À cette saison, les oursins sont pleins de « corail ». C'est ainsi que sont nommés les organes reproducteurs consommés crus et appréciés pour leur fort goût iodé. Les gonades femelles de couleur rouge à rouge orangé seraient

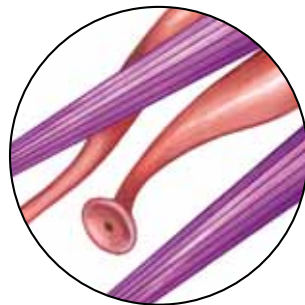
plus goûteuses que celles des mâles, plus pâles. Mais il est impossible de reconnaître le mâle de la femelle dans cette forêt de piquants, même pour un œil exercé. Les populations d'oursins font l'objet d'études dans les eaux du parc national. Après les dernières datant de 2003 sur Port-Cros et de 2005 sur Porquerolles, une actualisation des connaissances sur les populations d'échinodermes aura lieu courant 2016, menée par une équipe de l'université de Barcelone. ■

CARTE D'IDENTITÉ DE L'OURSIN COMESTIBLE

- Nom scientifique: *Paracentrotus lividus*
- Autres noms: oursin commun, oursin violet, châtaigne de mer, hérisson de mer
- Embranchement: échinoderme avec les étoiles de mer, ophiures et holothuries.
- Durée de vie: dix à vingt ans.
- Adresse: fonds rocheux, parfois sableux ou coralligènes, herbiers de posidonies ou de zoostères.
- Menu: herbivore, principalement des algues.
- Prédateurs: étoiles de mer, langoustes, poissons (sars, girelles paon).
- Répartition: très courant en Méditerranée, mais parfois surexploité. Moins fréquent en Atlantique et en Manche.

Des radioles articulés

Ce sont les piquants qui mesurent environ 3 cm de long, de couleur variant du violet au brun ou vert sombre. Robustes et pointus, articulés indépendamment, ils servent à user la roche pour creuser une cavité, refuge entre deux expéditions nocturnes.



Des pieds ambulacraires

Ce sont des appendices extensibles qui sortent par les pores du test. Ils sont alignés en 5 zones. Munis ou non de ventouses, ils permettent à l'oursin de se déplacer en s'accrochant aux rochers ou de se retourner s'il se retrouve la bouche en l'air.

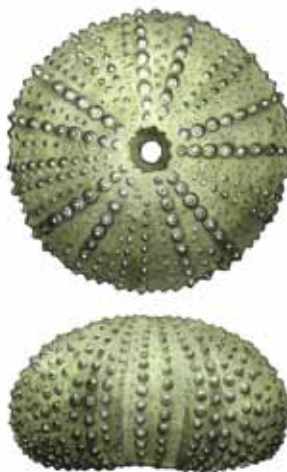
CHÂTAIGNES DE MER

Afin de préserver la ressource, la pêche des oursins est réglementée. En conséquence, les infractions pour braconnage peuvent être lourdement sanctionnées. En région PACA, un arrêté préfectoral interdit la pêche de loisir et professionnelle chaque année du 16 avril au 31 octobre. Le prélèvement est limité à 4 douzaines par pêcheur et par jour, avec un maximum de 10 douzaines par navire et par jour dès qu'il y a plus de deux personnes à bord. La pêche aux oursins est soumise à autorisation sur certaines zones de Porquerolles et elle est tout simplement interdite sur Port-Cros.

La girelle paon,
prédateur de
l'oursin.

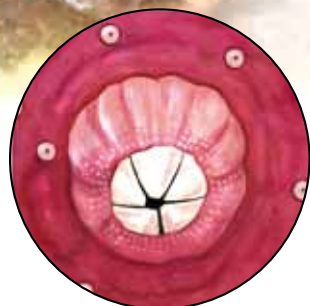
Un bon test

Le squelette sphérique de l'oursin est appelé «test». Arrondi, il est aplati sur sa face inférieure. D'environ 5 à 6 cm de diamètre, il est fait de plaques calcaires soudées, couvertes par des rangées de piquants et percées de pores.



UNE GRANDE DIVERSITÉ

- Le plus commun : l'oursin noir *Arbacia lixula*. Test jusqu'à 6 cm de diamètre avec des piquants faisant jusqu'à 3 cm de long. Reconnaisable à sa couleur uniformément noire. Il n'est pas comestible.
- Le plus rare : l'oursin diadème *Centrostephanus longispinus*. Test jusqu'à 6 cm de diamètre avec des piquants de plus de 10 cm de long. Reconnaisable à ses longs piquants fins et rayés. Il fuit la lumière trop intense.
- Le plus profond : l'oursin crayon *Cidaris cidaris*. Test jusqu'à 7 cm de diamètre avec des piquants de plus de 7 cm de long. Reconnaisable à ses piquants épais. Il est parfois rejeté en faible profondeur par les bateaux de pêche.



Une ouverture buccale

La bouche est située sur la face inférieure de l'oursin, alors que l'anus est à l'opposé, en haut. Elle est constituée d'une mâchoire à 5 dents robustes, appelée lanterne d'Aristote, qui grattent les posidonies et les algues parfois encroûtantes sur les rochers.

Des pédicellaires

Ces organes sortent par les pores du test entre les piquants. Ils sont munis de petites pinces à mors. L'oursin s'en sert pour nettoyer son test et pour agripper des algues ou des feuilles de posidonies et s'en camoufler ou se protéger de la forte lumière.

ÉCHOUAGE



Autopsie d'un dauphin

Chaque cadavre de cétacé échoué sur le littoral français fait l'objet d'un examen minutieux. Plusieurs agents du parc national de Port-Cros, correspondants du Réseau national Échouages, y participent. Séquence de médecine légale...

Vendredi 18 septembre 2015, 10 h 30. Un SMS s'affiche sur les portables de Peggy Fournial et Céline Obadia, agents du parc national à Porquerolles. Frank Dhermain (voir page de droite) vient d'avertir les membres du Réseau national Échouages du secteur de la présence d'un dauphin sur une plage de La Seyne-sur-Mer. En l'absence d'autres volontaires disponibles,

Peggy et Céline le prennent en charge. Départ en mission, direction La Tour Fondue par bateau, puis Toulon à bord d'un véhicule break. Au pied du fort Balaguier, des policiers municipaux les attendent. Dans le Var, une cinquantaine de personnes sont formées et autorisées à manipuler ces animaux protégés, tortues et cétacés. Peggy et Céline comptent près d'une vingtaine d'interventions chacune, entre deux

et trois par an en moyenne. Un dauphin bleu et blanc – l'espèce la plus commune dans ce secteur de la Méditerranée – d'environ deux mètres pour 70 kilos, très amaigri, gît au bord de l'eau. Des témoins intervenus le matin pour une tentative de sauvetage désespérée quand l'animal était encore vivant se tiennent près de lui. Ils l'avaient libéré d'un hameçon et





© C. Obadiar/PNPC

d'un fil qui reliait sa bouche et sa queue, l'empêchant de nager et de se nourrir. Une femme, visiblement très émue, demande: «*Est-ce qu'il existe un cimetière pour les dauphins?*» Silence... «*Il est rare qu'un cétacé réchappe à un échouage, même lorsqu'il est remis à l'eau rapidement. Le fait de s'échouer signe souvent un problème grave*», précise Peggy. Plus l'état de «*fraîcheur*» de l'animal est bon, plus le protocole impose de nombreux prélèvements destinés à la recherche afin d'élucider les causes du décès: pathologie (cause virale, bactériologique), toxicologie, problème d'écholocation... Ici, il faudra compter au moins deux heures d'autopsie.

L'équipe décide donc de son évacuation pour réaliser la dissection à Hyères. Commence alors une séquence parfois un peu «*trash*», mais indispensable: examen visuel, mensurations, prélèvements de dents, d'organes (rate, foie, poumons, pancréas, rein, estomac avec son contenu), de graisse et de muscles mis en chambre froide. Le reste du cadavre sera pris en charge par les services municipaux à destination de l'équarrissage. Si Peggy et Céline se sont engagées dans ce réseau, c'est d'abord pour parfaire leurs connaissances de naturalistes en perpétuelle formation. «*Le fait d'avoir observé de près des dauphins, même morts, de les avoir touchés, m'a permis de mieux prendre conscience de sa dimension d'animal sauvage. Je suis admirative devant la perfection de la nature*», explique Peggy. Et Céline d'ajouter: «*J'essaie toujours de procéder à la dissection avec le plus grand respect. C'est une manière de rendre hommage à cet animal, de se dire que sa mort n'a pas servi à rien et nous aidera à trouver des pistes pour mieux les protéger.*» ■

Philippe Vouillon

Une trousse «*Échouages*» est toujours à disposition des agents du parc national de Port-Cros prêts à partir en intervention. Elle contient le rappel des consignes à observer sur le terrain, et tout le matériel nécessaire pour pratiquer une autopsie et réaliser des prélèvements.



FRANK DHERMAIN

Vétérinaire, président du GECEM
(Groupe d'études des cétacés en Méditerranée)

rencontre



Quel parcours vous a conduit à vous intéresser aux cétacés ?

Je suis passionné par les mammifères, les oiseaux et les reptiles depuis mes classes préparatoires d'études vétérinaires en 1978. Je suis donc un naturaliste devenu «*véto*» qui essaye de poursuivre ces deux activités, la seconde me donnant l'indépendance financière pour mener mon engagement bénévole. Avec d'autres naturalistes amateurs, nous avons fondé le GECEM en 1990. Nous étions alors des pionniers intéressés par les mammifères marins, en particulier le grand dauphin et le dauphin de Risso, sur lesquels nous nous sommes spécialisés.

Vous rappelez-vous de votre première rencontre avec cet animal ?

Bien sûr, c'est le souvenir inoubliable d'une plongée avec un ami. Deux grands dauphins tout en nuances de gris et d'argenté sont venus nous inspecter. Sentir tout près cet animal sauvage de trois mètres, sa puissance, son intelligence dans le regard, c'est fascinant...

INFO +

• En cas d'échouage, contacter le Réseau Échouages: tél. 04 91 26 72 25 Prévenez les services municipaux ou les pompiers. Ne touchez pas l'animal, qu'il soit mort ou vivant. www.gecem.org

Votre association coordonne le Réseau national Échouages pour le littoral méditerranéen. Pourquoi examiner les causes de la mort de l'animal ?

Il s'agit d'être d'abord un réseau d'alerte qui va mettre en évidence la survenue de pathologies ou d'accidents plus fréquente que la moyenne: collisions de baleines avec des bateaux, symptômes de maladies virales, traces de blessures par les filets sur les dauphins... Nos prélèvements serviront aussi à des scientifiques pour suivre les pollutions en Méditerranée. Et parfois à mieux connaître des espèces très discrètes en mer. De nos études découlent des actions de protection des cétacés.

Quel message souhaiteriez-vous faire passer ?

Dans une démarche de sciences participatives, le grand public peut nous aider à mieux connaître ces animaux en nous transmettant des données circonstanciées: le lieu et la date de l'observation, une photo. Mais attention, il ne faudra jamais déranger l'animal pour faire la photo. Qu'il s'agisse d'études scientifiques ou de *whale watching* [observation des cétacés dans le milieu naturel, ndlr], on doit s'imposer des règles d'approche et de respect des animaux. ■■

• Si votre navire heurte un cétacé ou si vous êtes témoins d'un accident, téléphonez au 04 94 69 44 93 - 06 08 77 24 28. www.sanctuaire-pelagos.org



© D. Colletti

L'épave du *Donator*, – une épave de cargo coulé par une mine – colonisée par les mérious.

L'ARCHIPEL DES ÉPAVES

« **A**vec la grande baie de Marseille et les côtes de Camargue, l'archipel des îles d'Hyères est l'une des trois zones d'intérêt majeur pour les épaves sur le littoral français de Méditerranée », explique Luc Long, conservateur du patrimoine et archéologue au DRASSM¹, auteur d'un inventaire de 69 épaves de navires présentes dans le secteur². Autour de Port-Cros, de Porquerolles, des îlots du Grand Ribaud et de Bagaud, de la presqu'île de Giens, des sites fouillés d'époque diverses, du VI^e siècle avant J.-C. à nos jours. Pour l'Antiquité, des navires étrusques, grecs, massaliètes – de Massalia, Marseille – et romains. « Ces bateaux et leurs cargaisons nous permettent d'analyser les grandes tendances commerciales en Méditerranée occidentale durant l'Antiquité. Ce site sur les voies maritimes entre l'Italie et l'Espagne était hautement stratégique, à la fois très fréquenté, notamment par son port d'Olbia, et dangereux du fait des pirates, des récifs, des courants et des vents. »

Sur les trois épaves à la pointe Lequin: des amphores vinaires et de la vaisselle en céramique, produits d'exportation à destination de la Gaule. « Avec l'abandon total des amphores au profit du tonneau en bois au VII^e siècle, nous perdons des traces tangibles de la navigation au Moyen Âge. Il faudra attendre le XVI^e siècle que les navires embarquent de l'artillerie pour que les épaves soient de nouveau bien repérables. »



À LIRE
• Cahiers d'archéologie subaquatique (boutique en ligne) cahiersarcheosub.org
• 100 épaves en Côte d'Azur, de La Ciotat à Saint-Tropez, Anne et Jean-Pierre Joncheray, éditions Gap, 2007

Jean-Pierre Joncheray vibre de cette même passion pour l'histoire et l'archéologie sous-marine. Plongeur depuis 1965 et découvreur de près de trente épaves antiques, ce fin technicien s'est intéressé aussi aux périodes plus récentes. « J'ai inventé l'archéologie de la navigation à vapeur en fouillant par exemple pendant cinq ans le Prophète, plus ancien navire à hélice connu au monde (1853) par 34 mètres de fond au Cap Lardier. » Il vient d'ailleurs de lui consacrer un des ses Cahiers d'archéologie subaquatique, 22 volumes à ce jour! « Après avoir trouvé une épave, il faut identifier le bateau, reconstituer sa carrière, les circonstances du naufrage. » Des années de recherches dans les archives et auprès d'autres érudits passionnés.

Deux autres équipes fouillent avec sérieux le secteur. Jean-Yves Formentin et Bernard Pasqualini, membres du club Iero, s'illustrèrent dans la mise au jour de l'épave *Mèdes 6*, bateau du I^{er} siècle av. J.-C. De leur côté, Lenaïc Riaudel et Nicolas Ponzzone (association AREVPAM) ont notamment à leur actif un avion de chasse – Etendard IVM – et un navire à voile du XIX^e siècle. Mais les épaves attirent aussi les amateurs de plongée de loisirs. « Les épaves sont vraiment un plus, explique Xavier Lamoureux, fondateur du club de plongée Aquabulles. Par chance, nous en avons ici de tous types – avions, bateaux, sous-marins –, accessibles sans danger. Certaines sont mythiques comme le *Donator* (Prosper Schiaffino), fréquenté par des congrès et des mérious, ou le Grec (*Sagona*), colonisé par des gorgones. En plus du briefing de sécurité, je raconte toujours l'histoire du bateau et de son naufrage. Qui n'a jamais rêvé de plonger sur le *Titanic*...? ■

1-Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (ministère de la Culture et de la communication).

2-Travaux scientifiques du parc national de Port-Cros, vol. 20, 2014.

Un avion sous la mer

Il aura fallu beaucoup de persévérance, de la chance et un soupçon de hasard à Christophe Desix, du club Ulysse Plongée à Hyères, pour retracer l'histoire de cette épave découverte en 1987, lorsqu'un chalutier lui demande d'intervenir après avoir accroché un obstacle inconnu. Surprise, c'est un avion de chasse, un Mustang P-51. Mais il lui faudra attendre 2006 pour procéder à l'identification précise de l'appareil, un avion américain abattu le 12 août 1944 et piloté alors par un officier noir. «*Connaître ces détails est passionnant. Ce n'est plus un simple tas de ferraille.*» L'avion, plutôt bien conservé, repose par 55 mètres de fond entre l'ouest de la presqu'île de Giens et les Fourmigues. Dernier hasard : des copains de Christophe Desix retrouveront en 2011, à plus d'un kilomètre de là, la queue de l'avion qui sera déplacée sur le site principal.

Gérard Loridon

SOUVENIRS D'UN SCAPHANDRIER

«**Q**ue celui qui n'a jamais remonté une amphore sans la déclarer me jette la première pierre.» Ainsi commence le livre de Gérard Loridon, *Amphores*, un carnet de plongée plein d'anecdotes savoureuses sur les débuts de la plongée autonome, les pilleurs d'épaves et le marché clandestin des objets antiques. Gérard Loridon, qui débute comme scaphandrier en 1953, nous conte avec entrain ses premières expériences dans la Marine nationale, ses liens d'amitié avec le commandant Philippe Tailliez – l'un des trois «*Mousquemers*» avec Jacques-Yves Cousteau et Frédéric Dumas. Ainsi peut-on lire à propos de ces gisements d'amphores si convoités : «*Il suffisait que le navire du DRASSM, L'Archéonaute, mouille en quelque endroit pour que, dans l'heure, arrivent des Zodiac avec à leur bord des pêcheurs visiblement peu habitués à cette activité [...]. Distracts sans doute, peintres et artistes à leurs heures, certains sortaient carnets et crayons pour dessiner la nature environnante. [...] Ainsi, le site de la Madrague de Giens et quelques autres furent-ils l'objet de ces projets artistiques suivis de visites nocturnes, ayant pour but des prélèvements clandestins, donc totalement illicites : le pillage d'amphores.*» Ses polars subaquatiques sont tout aussi truculents, autour du personnage de Julien Troubarède, gendarme de Porquerolles. ■



© D.R.



DU MÊME AUTEUR

- *L'or du Ville de Grasse*
- *La mystérieuse cargaison du Donator* (éditions Les Presses du Midi).
- *Amphores* (éditions Glénat).
- **Son blog :**
le-scaphandrier.blog4ever.com

À VOIR

• **Musée international de la plongée autonome Frédéric Dumas**, à Sanary. www.scuba-museum.com
Gérard Loridon en est le vice-président et le cofondateur.



© N. Ponzzone/arevpam.org

Plongée avec vue... sur des amphores

Le sentier sous-marin archéologique de la pointe du Bouvet, près de la Tour Fondue, recèle une trentaine d'amphores antiques découvertes dans les années 1970 à la Madrague de Giens et ré-immersées ici, dans le sable, par six mètres de fond. «*C'est comme si vous découvriez une nouvelle épave, avec sa cargaison vue d'en haut. Les amphores sont visibles même lors d'une randonnée palmée et certains clubs y pratiquent l'apnée ou des baptêmes de plongée*», explique Lenaïc Riaudel, de l'association AREVPAM, en charge du projet. Les dernières autorisations sont attendues pour en ancrer 140 de plus.

Les îles d'Hyères à Venise



Florence Sarano, enseignante, et un groupe d'étudiants en Master à l'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Marseille peuvent être fiers. Ils sont lauréats de la Biennale d'architecture de Venise 2016 où leur travail sera présenté du 28 mai au 27 novembre. C'est la deuxième année qu'un partenariat réunit l'ENSA, le parc national de Port-Cros et le Conservatoire du littoral (initiative PIM – Petites îles de Méditerranée). Cet atelier de projet intitulé « Les horizons possibles de l'archipel » a permis aux étudiants de s'immerger durant une semaine dans les îles et sur le littoral varois, future aire d'adhésion du parc national, à la rencontre d'habitants et d'experts. De ce travail pédagogique expérimental, les étudiants ont imaginé des propositions innovantes, entre utopies et réponses aux enjeux du territoire.

À Porquerolles, une ferme-école, une maison des liens ou un réaménagement du port; à Port-Cros, un atelier-galerie, une bibliothèque-promenade... « *C'est important d'avoir ces regards extérieurs et de maintenir une dynamique de réflexion collective dans la continuité des réunions de la charte, précise Laurence Bonnamy, responsable du service Aménagement du parc national. Pour la saison 2016-2017 nous souhaiterions aller au-delà de la réflexion et monter des projets concrets avec les habitants. Par exemple concevoir et construire ensemble des éléments qui contribuent à améliorer l'accueil du public, tels que du mobilier invitant à la contemplation du paysage.* » ■



© M. Peirache/PNPC

PELAGOS

Les 15 et 16 décembre 2015, la France accueillait à Hyères la 6^e réunion des Parties contractantes à l'Accord Pelagos marquant le début de sa présidence pour une période de deux ans. Seule aire marine protégée au monde à relever d'une gouvernance internationale (France, Italie, Monaco), le Sanctuaire Pelagos constitue un formidable laboratoire pour la coopération en faveur de la préservation de la biodiversité. Parmi les priorités de travail du biennium figurent notamment les collisions avec les cétacés, la réglementation du whale-watching et l'implication des communes riveraines.

DES ÂNES À PORQUEROLLES

Quatre vaches sont revenues jouer les « débroussailluses » à Porquerolles. Suite au test concluant mené en 2015, les animaux de Gérard Ivoll, éleveur à Solliès-Pont, ont de nouveau embarqué sur un bateau de TLV, cette société ayant pris en charge le coût du transport. Six ânes les accompagnaient cette année. « *L'objectif est que le pâturage des ânes dans la plaine du Brégançonnet et en zone de sous-bois nous permette d'économiser au moins une année de travaux de débroussaillage. Nous ferons un bilan avec les sapeurs-pompiers pour savoir si cet entretien des ouvrages DFCI [Défense forestière contre les incendies, ndlr] est suffisant* », détaille Éric Serantoni, adjoint au service Aménagement du parc national. Une chose est sûre : les animaux créent du lien social. L'équipe des gardes-moniteurs de Porquerolles s'est mobilisée autour de l'opération et de nombreux villageois attendaient le retour des animaux. Des souvenirs pour les anciens du village et de bonnes parties de rigolade pour les enfants qui retrouvaient les ânes à la sortie de l'école... ■



© M. Gasquy/PNPC

Réglementer la pêche

Définir une réglementation pour limiter le nombre de captures de poissons par bateau dans l'aire maritime adjacente du parc national de Port-Cros: les acteurs de la pêche professionnelle et de loisirs souhaitent parvenir à cet objectif d'ici fin 2016. Réunis autour de la table: Christian Molinero, président du comité régional des Pêches maritimes et des élevages marins de PACA; Gérard Crosetti, président du comité régional de la Fédération française des pêcheurs en mer; Claude Mazzella, secrétaire général de la Fédération varoise des activités nautiques; Éric Teisseire, représentant de la Fédération chasse sous-marine Passion et Guillaume Sellier, directeur du parc national de Port-Cros. Ce dernier explique: «*Nous sommes aujourd'hui convaincus qu'il est nécessaire de poser des règles claires et efficaces pour préserver la ressource. C'est aussi une condition indispensable pour lutter contre le braconnage.*» La réglementation pour les non-professionnels est aujourd'hui imprécise et ne

limite souvent les prises qu'à une «consommation familiale», d'où les difficultés de lutter contre le braconnage. Le parc national joue ici son rôle de facilitateur et d'animateur pour faire aboutir les discussions. «*Nous devons devenir les gestionnaires de notre ressource, reconnaît Éric Teisseire. Cette réglementation doit être décidée par les usagers que nous représentons afin qu'elle soit comprise et respectée par tous. Et aussi pour que des mesures d'interdiction sur certaines espèces ne soient pas prises à notre place par d'autres instances. Ce qui a été mis en place pour réglementer la pêche en rivière, nous devons le faire pour la mer.*» Plusieurs réunions sont prévues dans les mois à venir pour décider des espèces à réglementer, des périodes d'interdiction, des poids et nombre de prises à ne pas dépasser. Il restera un important travail d'information à faire pour éduquer aux bonnes pratiques de pêche. Mais la prise de conscience est là et la marche vers une pêche écoresponsable est bien engagée. ■



© Dédic Bleu Méditerranée

PRÈS DE 600 OURSINS À BORD

Un pêcheur non-professionnel a été interpellé cet hiver sur le site du cap Lardier par les agents du parc national de Port-Cros et de la brigade nautique de la gendarmerie nationale. À bord de son bateau, 593 oursins, quand la limitation de cette pêche est fixée au plus à quatre douzaines.

Un exemple de plus pour rappeler la nécessité de lutter contre le braconnage.



© M. Gasquy/PNPC



L. Gaignerot

BERNARD RIMBAUD



S. Ruitton

Départ en retraite

Bernard Rimbaud (à gauche), agent du parc national depuis 1998, devenu garde-moniteur en 2003, est parti à la retraite en octobre dernier. Il avait notamment en charge l'accueil des plaisanciers à Port-Cros en tant qu'agent portuaire et l'entretien des locaux. Sa présence était très appréciée des habitants. Il aura également joué un rôle important, en tant que pompier volontaire, dans l'installation pérenne d'une équipe d'intervention sur l'île, dynamique initiée par Hervé Bergère, chef de secteur du parc national. Nous lui souhaitons une heureuse retraite! ■

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Des enseignants en formation

Franc succès pour la journée de formation proposée le 22 avril à une quarantaine d'enseignants dans l'académie –bassins de La Seyne-sur-Mer, Toulon et Hyères. Ce stage faisait suite aux travaux engagés dans le cadre de la COP21

et portait sur la question des changements globaux: climat, plantes invasives, biodiversité marine... Les présentations scientifiques étaient assurées par des spécialistes des structures partenaires –parc national de Port-Cros, Ifremer et Domaine du Rayol, lieu d'accueil de la formation. « Ces stages répondent à un réel besoin des enseignants qui souhaitent disposer de connaissances précises et actuelles pour monter leurs projets pédagogiques d'éducation à l'environnement. C'est aussi un temps de réflexion utile pour choisir une thématique ou imaginer un dispositif particulier. Il y a d'ailleurs une liste d'attente importante chaque année », précise Franck Alary, chargé de mission au parc national de Port-Cros.

Compte tenu de la réussite de la première convention cadre signée en 2013 entre le parc national de Port-Cros et l'Éducation nationale, un prochain dispositif sera mis en place pour les trois ans à venir. Durant l'année scolaire 2015-2016, une quinzaine de classes partenaires du Parc national, soit 450 collégiens et lycéens du secteur, ont bénéficié de l'aide de ce dernier pour le montage et l'accompagnement de projets. ■



© Déclic Bleu Méditerranée

NOUVEAUX « POINTS RENCONTRES »

Comme chaque année, les gardes-moniteurs du parc national de Port-Cros vous invitent à découvrir avec eux le territoire. Nouveauté 2016: les vingt rencontres, balades et conférences auront lieu jusqu'au 18 septembre, à la fois sur les îles cœur (Port-Cros et Porquerolles) et au cap Lardier. À l'avenir, après adoption du périmètre définitif du parc national, l'objectif est d'étendre cette programmation sur le continent. La participation à ces rendez-vous est gratuite et ouverte à tous. Réservation conseillée et inscription obligatoire pour les balades. Retrouvez le programme complet dans l'agenda (page 20). ■



© Franck Alary/PNPC

Sports et nature

L'UCPA et le parc national de Port-Cros poursuivent leur partenariat local et leurs échanges de compétences. Au parc national d'assurer l'éducation à l'environnement des stagiaires BP JEPS « Activités nautiques »; à l'UCPA de prendre en charge l'encadrement des baptêmes de plongée des collégiens en classes « Découverte du milieu marin par la pratique des activités subaquatiques ». « On perçoit un intérêt marqué de la clientèle touristique pour les sujets liés à l'environnement local et une forte demande des futurs animateurs à être formés à faire découvrir la nature et le territoire », souligne Franck Alary, chargé de mission au parc national. L'UCPA, soutenu par le parc national, tient à répondre à cette évolution de la société en proposant des séjours qui mêlent sport, nature et environnement. Des réflexions sont même en cours pour créer, avec la région PACA, une formation de guide nautique du territoire, équivalent d'un accompagnateur en montagne pour le monde de la mer. ■



P. Robin

Suivre pied à pied le genêt à feuilles de lin

À la floraison, ce petit arbrisseau se pare de fleurs jaunes disposées en grappes serrées. Le genêt à feuilles de lin adore s'exposer au soleil. On le trouve de préférence au bord des chemins et en lisière de forêt. Rien d'étonnant donc à ce qu'il soit plus abondant à Porquerolles qu'à Port-Cros, où la forêt de chêne vert regagne du terrain. On n'en connaît sur cette île qu'une dizaine de stations, qui regroupent chaque fois un à trois vieux pieds reproducteurs. «*Il s'agit d'une population relictuelle, analyse Étienne Baudin, adjoint au chef de secteur à Port-Cros. On pourrait laisser disparaître cette plante de façon naturelle. Mais c'est tout de même un arbuste patrimonial, présent dans le Var en limite nord de répartition. Le parc national a donc décidé d'un suivi annuel et exhaustif des stations connues. Dans certains cas, on procède à un élagage ou à une éclaircie légère pour favoriser la germination des jeunes plantules.*» Chaque printemps, les gardes-moniteurs font leur tournée pour retrouver les pieds, munis d'une fiche d'identification sur laquelle ils notent avec précision l'état des plantes. Depuis 2013, les agents récoltent aussi des graines transmises au Conservatoire botanique national méditerranéen. Le Conseil scientifique pourrait en effet décider à l'avenir d'en réimplanter dans des sites favorables, sur la base de semences issues du site le plus proche. Mais pour cette espèce protégée par la loi, l'autorisation du ministère de l'Environnement est nécessaire. ■

TAXONS ET CONSERVATION

OPTIMA est l'acronyme de «*Organization for the Phyto-Taxonomic Investigation of the Mediterranean Area*». En clair et en français, la question des recherches sur la description et le classement –*taxonomie*–, la connaissance et la conservation des plantes en région méditerranéenne. Le Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles (CBNMEM) a en charge, avec l'association Telabotanica, la coorganisation de l'édition 2016 de ce colloque qui se tiendra à Montpellier du 6 au 11 juin. Plusieurs agents du CBNMEM y feront des présentations de leurs travaux en matière de conservation de la biodiversité, sujet autour duquel les jardins botaniques et les conservatoires jouent un rôle essentiel, qu'il s'agisse de gérer des banques de graines ou des jardins-conservatoires. Des questions essentielles à l'heure du changement climatique. ■



Un guide « hyper » visuel

Deux fans de plongée – Toni Llobet, illustrateur, et Enric Ballesteros, spécialiste de la biodiversité marine – signent ce guide visuel aux dessins remarquables. De quoi permettre à tous, plongeurs comme familles en promenade sur le littoral, d'identifier facilement les espèces animales et végétales rencontrées parmi les 832 décrites. Ce guide propose aussi une carte des sites les plus remarquables de la Méditerranée – dont les parcs nationaux de Port-Cros et des Calanques, partenaires de l'ouvrage –, ainsi que des conseils pour observer au mieux la faune et la flore.

Faune et flore de la mer Méditerranée, Biotope éditions, 114 p., 19 €.

En vente en librairie et dans les maisons du parc national. ■

Tout l'esprit d'un Parc national



© E. Martinet

La nouvelle marque collective « Esprit Parc national de Port-Cros » est désormais lancée dans le parc national. Le 19 avril, les premières conventions ont été signées par Guillaume Sellier et quatre structures touristiques (L'Échappée Bleue, La Tortue en rando, Naturelles Balades et Fernando Sandoval). Cet outil de développement commun aux dix parcs nationaux français permet de distinguer ceux qui s'engagent dans une démarche de gestion durable de leur entreprise et partagent les ambitions de ces espaces naturels protégés.

Des candidats de qualité

Sept sorties de découverte des patrimoines – randonnées à pied ou à vélo dédiées à l'histoire et à la nature : 1 sur l'île de Port-Cros, 6 à Porquerolles – portent la marque en question. « Ce sont les guides qui font la qualité de la prestation. Nous avons donc porté une attention particulière au discours et aux connaissances des candidats audités », précise Françoise Thurel,

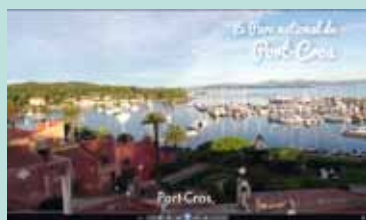
chef du service Tourisme durable et Culture au parc national de Port-Cros. Si les autres candidats retenus faisaient déjà partie du réseau des guides partenaires du Parc, Marie de la Faye (photo ci-dessus), jeune créatrice de la Tortue en rando, est, à 29 ans, une nouvelle venue dotée d'une solide expérience dans l'animation nature : « Un an après avoir créé mon activité à Hyères, je suis extrêmement fière de représenter le Parc et de participer à la préservation de l'environnement par mes messages de prévention. C'est aussi un gage de qualité pour mes clients et la reconnaissance de la qualité de mon travail. » ■

GUIDES EN FORMATION

Comme chaque année, les guides partenaires du parc national de Port-Cros – naturalistes, conférenciers et accompagnateurs de randonnée – avaient rendez-vous avec les agents du Parc pour une journée de formation et d'échanges. Présentations au programme : le projet COPAIN qui réunit un travail d'insertion et la mise en valeur du verger-conservatoire de Porquerolles, le protocole de suivi des serpents sur l'île. À ce sujet, les vingt participants sont allés sur le terrain faire des observations et des relevés sur les plaques-refuges abritant des serpents. L'objectif et l'envie des guides réunis à cette occasion sont toujours d'en savoir plus et de parfaire leurs connaissances sur les sujets traités par le Parc et les actualités de l'établissement. ■



E. Martinet



Parcs nationaux à bord

Le film « Les Parcs nationaux de France » est diffusé depuis janvier, jusqu'à juin 2016, dans les vols long-courriers d'Air France auprès de 8 millions de passagers. En 3'30" minutes et en deux versions (français et anglais), il invite à un voyage multicolore à travers ces dix espaces naturels protégés d'exception et fait la promotion de la marque collective « Esprit Parc national ». ■

www.parcsnationaux.fr

Une dynamique pour le territoire



rappelle Florence Verdier, directrice adjointe du parc national de Port-Cros. *Notre rôle est de les accompagner dans le montage des actions grâce à une réelle expertise en matière de gestion d'espaces naturels, d'animation et de médiation, et dans la recherche de financements. La charte est un projet de territoire qui a été pensé pour améliorer l'efficacité des politiques publiques. Et les grands financeurs que sont l'État et l'Europe préfèrent apporter leurs*

LES CŒURS DE PARC

Seuls les cœurs terrestres (l'île de Port-Cros en totalité et les espaces naturels propriétés de l'État sur l'île de Porquerolles) et les cœurs marins (bande maritime de 600 mètres autour de ces deux îles) sont soumis à une réglementation spécifique qui encadre certaines activités humaines, qui vise à la conservation du caractère du Parc et de son patrimoine naturel, culturel et paysager.

L'AIRE POTENTIELLE D'ADHÉSION ET L'AIRE MARINE ADJACENTE

Elles recouvrent les territoires des communes et les espaces marins en interdépendance écologique, économique et sociale avec les îles. Le droit commun continue à s'appliquer et le Parc n'y exerce pas de pouvoir réglementaire. Le principe est celui d'une libre adhésion des communes à la charte. Seules les communes qui adhèrent composent l'aire d'adhésion du parc national.

Après plusieurs années de concertation avec l'ensemble des collectivités locales, associations et représentants des milieux socio-professionnels, la charte du parc national de Port-Cros a été approuvée par décret en conseil d'État le 30/12/2015 publié au *Journal officiel* le 31 décembre 2015. C'est sur la base de ce document et de ses annexes cartographiques que les conseils municipaux des onze communes concernées décideront de leur adhésion à la charte. *« Cette charte est un outil structurant, expression d'une ambition collective, qui propose une vraie stratégie de développement durable. Mais le parc national ne dira pas aux communes ce qu'elles doivent faire. Elles restent évidemment maîtresses de leur budget et de leurs projets économiques,*

contributions dans le cadre de politiques territoriales intégrées. » Les 250 mesures envisagées ont été conçues pour conserver une certaine liberté d'action et ne seront pas portées seulement par le parc national.

Le projet en cours consacré à la réduction des pollutions lumineuses sur l'île de Porquerolles est un bon exemple qui préfigure ces mesures. L'objectif est à la fois de réduire les consommations d'énergie, de limiter l'impact de l'éclairage sur la biodiversité et de restaurer une qualité du ciel, point fort de l'activité touristique. Après une phase de diagnostic, de concertation et de sensibilisation de tous les acteurs locaux, des recommandations seront faites fin 2016. De quoi mieux « éclairer » les prises de décision et les choix techniques des élus et des habitants de l'île... ■

Charte : le calendrier

- **30 décembre 2015**: décret portant approbation de la charte du parc national.
- **12 février 2016**: lancement de la consultation des communes par le préfet de région. Elles ont quatre mois pour se prononcer sur leur adhésion. Les communautés de communes et d'agglomération doivent rendre préalablement un avis consultatif.
- **Début juillet**: arrêté préfectoral constatant l'adhésion des communes à la charte. Lancement du programme d'action triennal approuvé par le conseil d'administration du parc national. ■

→ 14-15 MAI, PORQUEROLLES
**Journée mondiale
 des oiseaux migrateurs**
 Tél. 04 94 58 07 24

→ 18 AU 22 MAI
Fête de la Nature
www.fetedelanature.com

→ 20-21 MAI, PORQUEROLLES
**Journées européennes
 des moulins et du patrimoine
 meulier**

Animations autour du moulin du Bonheur.
 Tél. 04 94 58 07 24

→ 10 AU 12 JUIN
**Festival international
 d'Hyères du monde sous-marin
 et du patrimoine maritime**
 Forum du Casino, au port d'Hyères,
 à Olbia et la Tour Fondue
www.festival-image-hyeres.com

→ 8 AU 12 JUILLET
Jazz à Porquerolles
www.jazzaporquerolles.org

EXPOSITIONS

« **Le patrimoine maritime
 de La Croix-Valmer** »

→ DU 10 JUIN AU 20 OCTOBRE,
 Le parc national de Port-Cros et
 Porquerolles s'associe à cette manifestation
 en y présentant au public son exposition
 « *Les milieux marins de Méditerranée -
 Plongée dans la grande bleue à Port-Cros* »
 Villa Turquoise, à La Croix-Valmer
 Tél. 04 94 55 13 13

« **Mémoire à la mer,
 plongée au cœur de l'archéo-
 logie sous-marine** »

→ À L'OCCASION DU 50^e ANNIVERSAIRE
 de la création du Département des
 recherches archéologiques subaquatiques
 et sous-marines (DRASSM). Présentation
 de plus de 400 objets issus d'une centaine
 de sites archéologiques à travers le monde.
 Programme exceptionnel de visites
 et d'animations, les 17, 18 et 19 juin lors
 des Journées nationales de l'archéologie,
 Jusqu'au 28 mai 2017, au Musée d'histoire
 de Marseille.
 Tél. 04 91 55 36 00
musee-histoire.marseille.fr

**L'ATTITUDE
 MER**
 Prochaine
 parution :
 12 septembre
 2016. Version
 électronique
 sur : [http://
 lattitudemer.
 espaces-
 naturels.fr](http://lattitudemer.espaces-naturels.fr)

MAI JUIN JUILLET AOÛT

La photo du visiteur Chemin du hameau agricole, Porquerolles, août 2014.
 Catherine Drouard, Lambertsart (59)



Cet espace est le vôtre. Pour paraître dans le prochain numéro, adressez une ou plusieurs photos numériques (3 Mo pixels) avant le 10 août. Vos clichés porteront sur les espaces gérés par le Parc : les îles de Port-Cros et Porquerolles, le cap Lardier et la presqu'île de Giens. Paysages, photos insolites, naturalistes... ■
 À envoyer à communication@portcros-parcnational.fr

LES RENCONTRES DU PARC NATIONAL

BALADES ET PROJECTIONS-DÉBATS OUVERTES À TOUS. Rendez-vous à Porquerolles et au Cap Lardier pour une découverte du parc national. Participation gratuite, mais inscription conseillée. Renseignements à la Maison du parc de Porquerolles. Tél. 04 94 58 07 24. Sauf balade naturaliste au Cap Lardier 04 94 55 12 12.

- 15 MAI, 1^{er} JUIN, 12 JUILLET, 9H ; 26 JUILLET, 2 ET 16 AOÛT, 16H : balade naturaliste au cap Lardier
- 24 MAI, 21H : les cétacés de Méditerranée (diaporama)
- 7 JUIN, 10H : balade botanique à Porquerolles
- 14 JUIN, 10H : les Parasitoïdes, à Porquerolles
- 28 JUIN, 10H : cicatrization des espaces littoraux dégradés de Porquerolles
- 5 ET 19 JUILLET, 10H : randonnée palmée à Porquerolles
- 26 JUILLET, 21H 30 : les chauves-souris de Porquerolles
- 9 AOÛT, 21H 30 : les épaves de Porquerolles (diaporama)
- 23 AOÛT, 9H : à la découverte des plantes de bord de mer, à Porquerolles
- 30 AOÛT, 10H : des abeilles et des fleurs, visite d'une ruche
- 13 SEPT., 10H : aperçu des suivis de la faune et de la flore à Porquerolles (diaporama).

CONSULTER NOTRE AGENDA EN LIGNE : www.portcrosparcnational.fr/Agenda

Danger d'incendie

SÉCHERESSE + VENT = RISQUE ACCRU D'INCENDIE



Pour la sécurité de chacun, les massifs forestiers sont alors fermés au public et la circulation n'est autorisée que sur les chemins d'accès aux plages. Renseignez-vous avant d'embarquer au 04 89 96 43 43 ou www.sigvar.org. En cas d'incendie appeler le 18 ou le 112. Ne pas s'éloigner de la mer.

L'attitude mer

LE JOURNAL DU PARC NATIONAL DE PORT-CROS - AUTOMNE 2015 - NUMÉRO 19 - Journal disponible au siège du parc national de Port-Cros, Castel Sainte Claire, allée Sainte-Claire, 83 400 HYÈRES, tél. 04 94 12 82 30, www.portcrosparcnational.fr
 Directeur de la publication : Guillaume Sellier Responsable de la publication : Christine Graillet Comité éditorial PNPC : Annie Aboucaya, Franck Alary, Hervé Bergère, Charles-François Boudouresque, Christine Graillet, Claire Mignet, Isabelle Monfort et Florence Verdier. Iconographie : Muriel Gasquy Ce magazine est réalisé par Bayard Nature et Territoires, Savoie Technolac, BP 308, 73 377 Le Bourget-du-Lac Cedex. Tél. 04 79 26 27 60. Éditeur : Olivier Thevenet. Secrétaires de rédaction : Cécile Dufrene et Stéphanie Reynaud. Directeur artistique : Ivan Racine. Rédacteur graphiste : Gaëlle Haas Photo de couverture : Jean-Daniel Sudres/hemis.fr Rédacteurs : Nathalie Tordjman et Philippe Vouillon. Photogravure : Trium (38 Seyssinet-Pariset). Impression : Riccobono (83 490 Le Muy). Dépôt légal : août 2015. ISSN 2109-5884 Ce magazine est imprimé sur papier 100% recyclé, non blanchi au chlore.

Toute l'actualité du parc national de Port-Cros sur www.portcrosparcnational.fr et sur la page Facebook du Parc. Pour nous faire part de vos remarques, merci d'adresser un courriel à communication@portcros-parcnational.fr